

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 15 novembre 2013
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 55
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Maison Initiative Entrepreneuriat - MIE - Programme d'actions 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur ROSSIGNOL PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat (MIE), créée en 1997, développe des actions d'accompagnement à la création d'entreprise et de suivi post-crédation, à destination d'un public demandeur d'emploi.

La Communauté urbaine soutient cette association depuis 2003, au titre de son activité généraliste d'accompagnement à la création d'entreprise, et pour son dispositif de couveuse d'entreprise (Anabase) créé en 2009.

1 - Présentation de l'association : missions, activité et résultats, organisation

Constituée en 1997 sous la forme d'une plate-forme d'insertion professionnelle, la MIE contribue à la valorisation de l'initiative économique à travers des actions de sensibilisation, d'orientation, d'information, et de formation auprès de publics en difficulté. La mission centrale de l'association est donc d'être un coordonnateur de proximité et un animateur des réseaux de quartier, par la mobilisation des dispositifs de retour à l'emploi et de soutien à la création d'activité.

L'activité de la MIE se décline en plusieurs actions : le diagnostic de projets, l'accompagnement technique incluant des ateliers, et le suivi post-crédation. Ces missions sont réalisées dans le cadre d'un conventionnement avec des partenaires publics tels que l'ACSE, la CUB, le FSE, la ville de Bordeaux (CUCS). La MIE réalise également des prestations de conseil pour le Pôle Emploi, des prestations de co-traitance avec le Conseil Général de la Gironde, et enfin des prestations chèques-conseils. Enfin, depuis 2009, la MIE développe son projet de couveuse d'entreprises, Anabase, au sein de la pépinière écocréative des Chartrons.

La MIE fonctionne grâce à une équipe de 6 salariés. Son action bénéficie, chaque année, à plus de 500 personnes, dont 86% sont demandeurs d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle ou de sorties positives est de 32 % (23% de création ou reprise d'entreprise et 9% de retour à l'emploi ou formation) ; les autres personnes étant réorientées vers un autre parcours plus adapté.

2 - Bilan 2012 et programme d'activités 2013

- Activité générale d'accompagnement à la création d'entreprise

La Maison Initiative Entrepreneuriat accompagne les porteurs de projet de création d'entreprise et les « jeunes » chefs d'entreprise.

Cet accompagnement débute par une première phase, une idée de création ou de reprise d'entreprise, le porteur bénéficie d'un accueil diagnostique qui permet d'évaluer l'adéquation homme/projet, d'enrichir la démarche créative, d'orienter vers l'accompagnement ou vers d'autres pistes/dispositifs plus adaptés. 9 personnes étaient présentes aux réunions d'information collective ; 38 personnes ont bénéficié d'un accueil diagnostique créateurs ; 44 personnes en création (38 + solde année précédente) ont été accompagnées et 9 personnes en suivi post création, soit 53 personnes et 335 heures en amont. 178 étaient travailleurs indépendants (1 441 heures) soit au total 231 personnes accompagnées pour 1 776 heures de conseil. (+ 36 % d'heures réalisées en amont et + 156 % d'heures réalisées en aval, par rapport à 2011).

La phase montage projet concerne la structuration du projet grâce à l'étude des aspects commerciaux, techniques, financiers et juridiques et la réalisation d'un dossier. Une aide à l'accessibilité des financements/aides et aux formalités est réalisée.

La phase de suivi mise en place pour la gestion post création : 37 personnes ont été accompagnées représentant 158 heures de conseil en 2012. 23 personnes en phase d'accompagnement au montage soit 106 heures, 10 intégrations et 14 suivi poste création sont en cours soit 52 h de suivi (+ 130 % d'heures réalisées en amont et + 100 % d'heures réalisées en aval par rapport à 2011)

Globalement 625 personnes ont été accueillies en individuel ou en collectif, dont 383 étaient porteurs de projet et 89 créateurs d'entreprises (principalement sur Bordeaux et la CUB).

50 apprentis étaient issus des CFA sensibilisés à la démarche entrepreneuriale, 192 jeunes entreprises ont été suivies pour l'aide au développement et à la pérennité. Environ 3 500 heures de conseil ont été effectuées (hors participations aux manifestations). La MIE a participé à 25 manifestations publiques, conférences, tables rondes, salons...

- Action spécifique de portage de la couveuse d'entreprises Anabase

La CUB soutient également le projet de la couveuse d'entreprises à l'essai, qui a ouvert ses portes à l'automne 2009. Elle fonctionne avec l'appui technique de l'Union Nationale des Couveuses et le partenariat technique local mis en place (ville de Bordeaux, Conseil Général de la Gironde, CUB et des têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire). Le dispositif couveuse gère l'organisation pédagogique et logistique d'une dizaine d'ateliers récurrents animés par 10 intervenants professionnels. Le travail s'organise en partenariat dans 4 groupements différents. 1 conseiller en mission entrepreneuriat au Québec et 3 lieux de permanence régulière, une équipe de 6 salariés, un conseil d'administration composé de 5 membres actifs

La couveuse apporte un cadre juridique, social et fiscal sécurisant pour le créateur d'entreprise, et un accompagnement renforcé. Ce système permet : le test d'un projet en grandeur réelle ; l'appropriation de la fonction de chef d'entreprise ; l'assurance d'un revenu et du maintien des droits sociaux pour les entrepreneurs à l'essai ; l'amélioration qualitative des projets de création renforçant leur pérennité.

Cet accompagnement se décline en plusieurs actions : suivi individuel (4 heures/mois), appui collectif (25 heures de formation), des animations collectives et des réunions d'information sur le dispositif couveuse à Bordeaux et Mérignac. L'accompagnement cible tout porteur de projet de la CUB, principalement habitant en quartiers prioritaires et rencontrant des difficultés d'insertion. La couveuse est généraliste, elle accueille tout type d'activités sur un temps moyen d'hébergement de 11 mois.

En 2012, l'organisation de 10 réunions d'information collective a permis d'accueillir 86 personnes et le dépôt de 18 dossiers. 4 comités ont permis l'intégration de 10 nouveaux entrepreneurs.

24 entrepreneurs ont été suivis dans la couveuse (10 intégrations, 11 renouvellements de CAPE signés en 2011 et 3 bénéficiaires d'un CAPA (contrat d'appui aux autoentrepreneurs, suivi hors

hébergement juridique). 205 heures d'accompagnement ont été réalisées et 40 heures de formation/entrepreneur et 660 heures d'administratif.

Depuis le démarrage de la couveuse en 2009, 43 entrepreneurs ont été accompagnés soit 56 CAPE et 5 CAPA. Parmi les secteurs d'activités des métiers accompagnés : 58 % pour des activités de services, 34 % d'activités artisanales et 8 % d'activités commerciales

En ce qui concerne les sorties en 2012 : 24 entrepreneurs suivis pour 20 entreprises, 3 entreprises créées ont continué leur développement (3 CAPA) et 8 CAPE sont toujours en cours au 31 décembre 2012. Sur les 13 sorties de la couveuse, 8 sont des créations dont 3 sociétés et 3 retours à l'emploi. Le chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs a été de 85 540 €.

En 2013 la Maison Initiative Entrepreneuriat a pour objectif de renforcer la communication par des actions de sensibilisation à la création d'entreprise menées sur le territoire, auprès du grand public, de poursuivre les actions entreprises sur le dispositif Couveuse Anabase, auprès des partenaires et des élus pour présenter Anabase, consolider la communication sur le dispositif de la couveuse, qui est une solution supplémentaire donnant aux créateurs d'entreprises la possibilité de préparer leur projet d'entreprise en minimisant les risques.

C'est aussi un outil qui participe à l'économie sociale et solidaire, s'appuie sur des valeurs de partage, où chaque porteur de projet peut prétendre à un statut, accéder au droit de travailler et bénéficier d'un revenu. Elle permet également au bénéficiaire d'entreprendre à l'essai, d'être accompagné et d'acquérir des savoirs, d'être formé au métier d'entrepreneur, en bénéficiant d'un réseau de professionnels. La couveuse permet de générer de la richesse économique et du développement local de par le chiffre d'affaires réalisé et les emplois créés.

Les actions de sensibilisation à la démarche entrepreneuriale et la participation à des manifestations collectives se poursuivront, des événements phares seront également organisés (salon de l'entreprise, manifestation inter-couveuses, journée portes ouvertes dans la pépinière économie créative...) Les porteurs de projets pourront être accueillis sur les lieux de permanence et bénéficier d'un diagnostic.

De nouveaux axes de travail consisteront à organiser des rencontres et interventions avec des écoles supérieures (ISEG, CNRS), à ouvrir la couveuse aux projets de commerces ambulants, à renforcer l'offre d'accompagnement par la création d'ateliers supplémentaires, à développer les partenariats avec d'autres territoires (rive droite), et selon le rapport d'évaluation des dispositifs de soutien à la création d'entreprise réalisé par la cour des comptes en février 2013, à encourager l'élargissement de l'utilisation de l'outil Couveuse à d'autres publics que ceux de l'insertion.

Pour mémoire, la Communauté Urbaine soutient la MIE pour le portage de l'activité couveuse Anabase et a versé à l'association :

En 2009 : 5000 € pour le programme d'action de la MIE et 5000 € pour la création de la couveuse Anabase

En 2010 : 15 000 € (5 000 € à la MIE et 10 000 € à la couveuse Anabase)

En 2011 : 15 000 € (5 000 € à la MIE et 10 000 € à la couveuse Anabase)

En 2012 : 15 000 € (5 000 € à la MIE et 10 000 € à la couveuse Anabase)

3 - Budget prévisionnel 2013

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au développement des actions de la Maison Initiative Entrepreneuriat et de la Couveuse Anabase en 2013.

Aussi, compte tenu du fait que les objectifs de la MIE répondent aux critères d'attribution fixés par le règlement d'intervention des pépinières, incubateurs d'entreprises, couveuses et coopératives d'activité et d'emploi, acté par délibération du Conseil de Communauté du 25 mai 2012, en matière d'aide au fonctionnement, il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention présentée par la Maison Initiative Entrepreneuriat d'un montant de 20 000 €, répartis comme suit, 5 000 € pour l'activité générale de l'Association et 15 000 € pour l'action spécifique de couveuse d'entreprises Anabase, pour un budget prévisionnel de 286 660 € TTC, répartis comme suit :

DEPENSES € T.T.C	MIE	COUVEUSE	RECETTES € T.T.C	MIE	COUVEUSE
Charges d'exploitation			Produits activités annexes		
Prestations Formation	7 000	3 000	Conseil Général	117 000	
Charges locatives	1 400	600	Pôle Emploi	60 000	
Fournitures	2 450	1 050	Conseil Régional	8 000	
Location matériel	2 100	800	NACRE	15 760	
Indemnités occupation local	11 300	4 800	FDG EAE		6 000
Entretiens Réparations	700	300	Subventions d'exploitation		
Assurances	600	1 000	CUB (75 %Anabase – 25 % MIE)	5 000	15 000
Formation/documentation	3 600	1 550	FSE		15 000
Entretien locaux	1 000	400	Etat ACSE		4 000
Honoraires	2 600	1 600	Mairie de Bordeaux		13 000
Divers	7 000		Conseil régional		15 000
Publicité	5 000	3 000	Conseil général		5 000
Déplacements	2 600	4 000	Fondation		1 500
Autres	2 780	2 700	Transfert de charges	5 400	
Formation professionnelle	400	200	Formation professionnelle	1 000	
Taxe salaires	2 100	900			
Salaires	113 930	34 000			
Cotisations sociales	40 000	12 000			
Autres charges	4 200	2 000			
Dotation Amortissement	1 400	600			
TOTAL	212 160	74 500	TOTAL	212 160	74 500
TOTAL DEPENSES	286 660		TOTAL RECETTES	286 660	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le règlement d'intervention communautaire

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la demande de subvention de la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat (MIE) est éligible et répond aux critères d'attribution fixés par le règlement d'intervention en faveur des couveuses, en matière d'aide au fonctionnement

DECIDE

- **Article 1** : d'approuver le programme d'actions de la MIE présenté au titre de l'année 2013,
- **Article 2** : l'attribution d'une subvention à la MIE, d'un montant de 20 000 € au titre participation au programme d'actions 2013, pour un budget prévisionnel de 286 660 €,
- **Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2013 ci-annexée,

destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

- **Article 4** : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRB BD00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 DÉCEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 6 DÉCEMBRE 2013

M. CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH